



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

éducation nationale : fonctionnement

Question écrite n° 67866

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la sur-utilisation de papier non recyclable, non seulement par les particuliers mais aussi par les pouvoirs publics et dans les institutions. C'est pourquoi il souhaite connaître ses actions et ses intentions afin de réduire l'utilisation du papier non recyclable en faveur de celui recyclable au sein des services de son ministère et des services et administrations s'y rattachant.

Texte de la réponse

Le volet État exemplaire de la Stratégie nationale de développement durable, adoptée en CIDD le 3 juin 2003, fixe comme objectifs principaux l'intégration du développement durable dans les politiques publiques et le fonctionnement de l'administration. Il s'agit donc pour les administrations de veiller à développer l'écoresponsabilité au sein de leurs services. Le MENESR, conscient de l'importance du sujet évoqué par l'honorable parlementaire, s'est donc engagé récemment dans l'achat de papier recyclé pour ses services déconcentrés (rectorats, inspections académiques et service interacadémique des examens et concours) et/ou centraux, contribuant ainsi à promouvoir l'utilisation de ce type de papier. Des critères environnementaux ont été intégrés dans les documents de l'appel d'offres relatif à la fourniture et à la livraison de papier pour usage bureautique concernant les services du ministère. Le marché a été notifié le 15 décembre 2004. Ainsi figure, dans le cahier des clauses particulières, une clause intitulée « conformité des produits au niveau environnemental » prévenant les soumissionnaires que « le ministère entend s'engager dans une politique d'achats plus respectueux de l'environnement », conformément aux objectifs de la stratégie nationale de développement durable. À l'issue de cet appel d'offres, le ministère a retenu un papier 100 % recyclé.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67866

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 2005, page 6196

Réponse publiée le : 9 août 2005, page 7715